

Procès-verbal du Conseil d'administration d'improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion régulière du 22 août 2021, 19h00, par voie d'Internet

Présences :

Michel M. Albert, présidence
Cloé Allard, vice-présidence exécutive
Isabelle Godin, vice-présidence interne
Donald Audet, représentant des officiels
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Chloé Maude LeBreton, représentante Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences :

Aucune absence

1) Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 19h03.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La représentante des entraîneurs propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La vice-présidence interne propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 11 juillet 2021

Le représentant des officiels propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2021 tel que présenté. Appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant du procès-verbal

a) Vidéos projet entraîneurs

Du côté des témoignages, on a commencé à recueillir des vidéos de plusieurs personnes à travers la province. On a de la difficulté à trouver des gens dans certaines régions qui pourrait affecter nos

capacités d'être représentatif de la province en entier. L'obstacle est moins de trouver des noms, mais plutôt que ces personnes refusent ou ne nous répondent pas.

Au niveau des vidéos pédagogiques, les scripts sont en développement ainsi que la recherche pour en faire la présentation et le montage.

b) La Click

Les inscriptions ont été lancées. L'intérêt est difficile à prédire. On s'attend au moins à deux équipes, mais on a de la compétition avec des opportunités de jeu en présentiel dans différentes régions. C'est donc dur à dire si on aura une ligue dans le même format qu'à l'hiver. Une option possible serait de plutôt présenter des matchs invitationnels pour aller chercher des gens qui auraient de l'intérêt pour 1-2 match, mais pas pour une saison.

Les dates d'ateliers pour le jeu en ligne sont réservées. On en aura deux en septembre et deux en octobre. À partir de maintenant, on va concrétiser le titre des ateliers et en faire la promotion. Il reste une partie du budget à utiliser dans le cadre des formations. On pourrait s'en servir pour de la promotion ou du matériel.

c) Formation pour les ligues

On a lancé l'appel aux formateurs à l'aide du réseau et on a commencé à discuter avec les responsables des différentes ligues. Du côté de la LIR, ça regarde bien pour l'offrir en présentiel, surtout que la ligue aura une saison à l'automne. On entend aussi parler de possibilités qu'une saison de la LIC ait lieu cet automne, ce qui facilitera le recrutement pour les ateliers en personne. Il y a encore des zones grises du côté de la LICUM et de la LIMA, mais le travail continue de ce côté. La direction générale a déjà créé la moitié du contenu. Tout semble indiquer que ce projet sera rendu en entier d'ici l'hiver.

Le représentant des officiels offre son aide pour la réservation de salles dans le Restigouche. Il a des contacts autant du côté de salles communautaires que des écoles. La direction générale apprécie l'offre et avance que ce serait probablement mieux d'aller avec le communautaire puisque les réglementations scolaires par rapport à la COVID-19 pourraient avoir un impact sur nos capacités de louer des locaux pour des activités qui ciblent plutôt des adultes, sans parler des coûts élevés chez certaines écoles.

7) Financement du FACC

L'organisme a reçu une subvention de 34 054.00 \$ du Fonds d'action culturelle et communautaire (FACC). Le projet qui sera rendu dans le cadre de ces fonds sera le projet de spectacles improvisés à l'image des communautés visitées. Ce projet devra être mené à terme d'ici 2023.

8) Révision des règlements

La présidence présente les recommandations du comité ad hoc sur la révision des règlements des tournois officiels et des règlements du match en ligne. Le document qui résume ces changements est disponible en annexe et les changements seront présentés en jaune dans les documents en ligne.

La présidence propose l'adoption en bloc des recommandations faites par le comité ad hoc sur la révision des règlements. Appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

9) Révision des politiques

La présidence présente les recommandations du comité ad hoc sur la révision des politiques de l'organisme. Le document qui résume ces changements est disponible en annexe.

La présidence propose l'adoption en bloc des recommandations faites par le comité ad hoc sur la révision des politiques. Appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

10) Réseau des officiel.le.s

Le représentant des officiels s'interroge sur son réseau. Il n'existe pas de liste d'officiels nécessairement tenue à jour ce qui fait que le représentant n'est pas certain de qui il représente. La seule façon de les contacter est le groupe Facebook « Officiels d'improvisation au NB ». Il se demande si on pourrait s'inspirer des associations locales comme dans le hockey mineur : Les officiels pourraient former des comités régionaux pour s'assurer que ceux-ci suivent les formations et peuvent répondre à des besoins dans leur région qui pourrait avoir un.e représentant.e par réseau.

La direction générale reconnaît que le groupe n'inclut pas tous les officiels de toutes les régions. Le problème reste que le pool n'est pas le même partout et pourrait désavantager certaines régions. Cela augmenterait la tâche des organisateurs d'avoir à d'abord sonder le réseau local, puis d'avoir à choisir où demander par la suite s'ils n'ont pas trouvé tout leur monde. L'effort devrait être plutôt mis à recruter le monde à joindre le groupe de toutes les régions. On peut aussi modifier le format des annonces pour mettre les régions en début de message pour faciliter le recrutement local.

La présidence ajoute qu'il ne serait pas constitutionnel d'imposer les postes de représentants aux ligues civiles suggérés par le représentant des officiels. D'abord, Impro NB ne se mêle pas du fonctionnement des ligues civiles. On les appuie lorsqu'on reçoit des demandes et aide à leur promotion, sans plus. La vice-présidence exécutive a la charge de faire ces liens avec les ligues. On ne peut pas non plus procéder à l'élection du représentant des officiels comme chez le représentant Jeunesse puisque la constitution dit que « Le représentant des officiels est élu par les officiels actifs au Nouveau-Brunswick ».

La présidence poursuit en disant que si le représentant souhaite sonder plus souvent ses membres, il est permis de créer des genres de « focus groups » pour discuter avec eux. La direction générale recommande que ce groupe soit aussi diversifié que possible pour représenter le mieux possible tous les officiels. La direction générale ajoute que les ressources de l'organisme, comme la plateforme Zoom, sont disponibles pour les représentant.e.s et VP pour ce genre d'initiative.

11) Modèle de rapports de formateur.rice.s

La direction générale et vice-présidence interne présentent un gabarit (en annexe) que l'organisme offrira à ses formateur.rice.s pour les appuyer dans la rédaction de rapports de formation afin que ce soit plus clair ce que l'organisme cherche comme rapport.

Le C.A. reconnaît que cet exercice permettra de mieux diriger les formateurs pour que l'information soit complète et mieux organisée. Une fois le document adopté, on en ferait la distribution dans le chat des formateurs et il ferait partie de la trousse d'outils envoyée à nos formateurs lorsque engagés.

La vice-présidence interne propose l'adoption et la promotion du modèle de rapport de formation. Appuyé par la représentante Jeunesse. Adopté à l'unanimité.

12) Varia

Aucun point varia.

13) Date de la prochaine réunion

Notre prochaine rencontre aura lieu le dimanche 19 septembre 2021 à 19h00.

14) Clôture de la réunion

Le représentant des officiels propose la clôture de la réunion à 20h36.

Changements faits par le comité de révision des Règlements de tournois d'ImproNB 2021

Règlements des tournois officiels

Art. 1 Composition des équipes

Le mot « sexe » (dans le contexte de s'identifier à quelconque) est remplacé par « genre ». Pour des fins d'inclusivité, la composition d'une équipe est « Pendant un match, une équipe doit être représentée sur le banc en tout temps par six (6) joueurs, dont un minimum de deux (2) joueurs qui s'identifie à chaque genre, les autres pouvant s'identifier à tout genre ou aucun, et d'un (1) entraîneur. »

Les règlements ne parlaient pas de ratio de genre pour une équipe sous-numérique de 4 joueurs; nous recommandons 1 personne s'identifiant à chaque genre. Autre ajout : La possibilité d'inscrire jusqu'à deux entraîneurs, ce qui est fait en pratique mais n'était pas reflété dans le document.

4.3 Points de punition

Afin d'adresser le récent problème de joueurs qui croient que le point « donné » après 3 points de punition est enlevé de leur total, la substitution suivante a été faite : « Quand une équipe accumule trois (3) points de punitions, l'équipe adverse marque un point. »

Catégories

5.1.9 Poursuite

Bien qu'il est l'opinion du comité que la chose soit débattue à une formation d'officiels ultérieure, l'ajout suivant a été fait pour au moins ouvrir la porte à donner un défi punissable à l'équipe qui passe en premier, soit :

« L'équipe qui passe en premier présente la première partie d'une improvisation et pour respecter la catégorie, fait sentir que c'est la moitié d'un tout. »

Autrement

Nettoyage du français, clarifications, reformulations, et mise à jour des références.

Règlement du jeu en ligne

En partant du feuillet de règlements utilisés pour l'Éphémère, un document de règlements a été réécrit et restructuré. Voici les changements importants portés à la formule en ligne.

L'équipe en ligne

Clarification qu'il n'y a pas de rotation possible pendant un match à moins d'un problème technique.

Déroulement et structure d'un match

Le comité propose une relaxation importante de la composition possible d'un match. La catégorie Marionnette ne serait plus obligatoire chaque match, et les catégories pourraient survenir en mixte ou en comparée plus

normalement. Au lieu d'une liste très strictes de défis imposés, le texte s'apparente d'avantage à celui du document de règlements de tournoi :

Chaque match comprend 32 à 34 minutes de jeu distribuées dans sept (7) improvisations jouées en environ une heure. Le match n'est pas divisé en période et est joué en temps continu. Chaque match est composé de trois (3) improvisations mixtes et de quatre (4) improvisations comparées. Trois (3) des improvisations portent une catégorie spéciale (donc excluant la libre), dont au moins une (1) provient de la liste acceptée de catégories dites classiques (trouvées dans le document de règlements de base).

De plus, il est maintenant indiqué dans le déroulement que les juges envoient leurs scores séparément au statisticien pour éviter toute influence qu'un aurait sur l'autre dans un même chat.

Catégories

Vu la relaxation du barillet sus-mentionnée, les catégories spéciales ne sont plus toutes nécessairement comparées. Les descriptions ont donc rendu clair si elles le sont ou non, et donné plus de flexibilité à l'arbitre et aux équipes quant au nombre de joueurs permis (par exemple, Deux trames pourrait se jouer dans plusieurs écrans ou avoir plusieurs voix off).

Marionnette

Le texte est explicite par rapport à l'utilisation d'un autre être humain : « Bien que l'on parle d'objet, certaines « marionnettes » pourraient être vivantes; on permet les plantes et animaux, dans ce cas, mais pas les autres êtres humains. » On parle aussi de faire la marionnette **s'exprimer** au lieu de la faire **parler**.

Visuelle

Les catégories de Doublage et Dessinée ont été consolidées avec deux nouvelles idées connexes sous une même catégorie dont il existe plusieurs variantes. En traitant la catégorie comme un tout, un arbitre qui se la voit attribuée aurait des options et pourrait préparer quelque chose qui l'intéresse dans le temps donné. Les deux catégories pré-existantes ont aussi été simplifiées. Voici le texte :

6. Visuelle

Nécessairement comparée et comprenant plusieurs variantes (selon ce qui est possible sur la plateforme utilisée), cette catégorie propose toujours le même défi : Les joueur.euse.s n'allument pas leur caméra et comme dans la Sans image, ne peuvent utiliser que voix et sons pour alimenter une improvisation, mais au lieu d'un écran noir, il y a une image à l'écran. Les variations sont :

- a) Image : Une seule image (différente mais connexe, par équipe) reste à l'écran pour la durée de l'improvisation.
- b) Diaporama : Une séquence d'images (différente mais connexe, par équipe) progresse à l'écran créant des changements naturels imposés dans l'improvisation.
- c) Vidéo : Un clip vidéo (différent mais connexe, par équipe) joue à l'écran.
- d) Dessinée : Un.e joueur.euse donné.e dessine sur une application « white board » pendant l'improvisation, et soit donne voix à ce qu'il.elle dessine, ou permet aux autres joueur.euse.s de son équipe de le faire (selon le nombre de joueur.euse.s permis).

Dans tous les cas, l'arbitre rendra clair quelle variante est proposée (« Catégorie : Visuelle - Diaporama »), utilisera des clips sans droits d'auteur, et évitera les images qui sont des marques de commerce (logos d'entreprises, personnages qui ne sont pas dans le domaine public, etc.).

La catégorie Toute garnie a été préservée, mais ajoutée dans une section sur la Variante stricte (vu qu'on ne joue que relaxe finalement).

Méthode de pointage

Le comité propose de simplifier le pointage pour répondre à deux problèmes. Le premier est le barème variable porté par les juges qui a causé, dans nos événements, des anomalies statistiques. Le système semble compliqué pour plusieurs juges, mais aussi pour les équipes, car les points sont très abstraits.

Le comité propose donc de diminuer le nombre de critères à trois, et le pointage possible de 0 à 3 dans chacun au lieu de 0 à 5. Moins de variation dans le pointage veut dire qu'il y a moins de différence entre les juges donc moins d'anomalies causées par un barème différent, et les totaux moins élevés s'apparentent d'avantage à une note scolaire/universitaire. (La note parfaite impossible est 126 points par match, soit A+, et la majorité des matchs joueront dans le 70 à 90 points.)

Parmi les critères, nous avons combiné Écoute et Construction qui s'apparentent, et éliminé Originalité sur la base que quand on donne des points élevés à atmosphère, c'est que c'était original, et même chose pour les personnages ou l'histoire (construction).

Vu que les points sont moins élevés, les points déduits pour les punitions seraient plus bas, soit 3 pour une punition mineure, et 6 pour une majeure.

Tâches de l'arbitre

Le document maintenant suggère fortement que l'arbitre copie-colle son thème dans le chat de la plateforme **juste avant** de le lire, pour qu'il soit disponible dès le début du caucus, surtout dans les cas où le son aurait coupé pendant la lecture.

Recommandations faites par le comité de révision des politiques d'ImproNB 2021

En premier lieu, le comité a découvert que les changements votés il y a 2 ans n'ont jamais été faits et que nos politiques ne sont pas à date depuis. Donc en premier lieu, tous les changements votés ont été faits, et soit ont été mis à jour sur le site Internet ou le seront avec d'autres changements proposés ci-dessous, sur acceptation.

1.1 LOI ÉLECTORALE D'IMPROVISATION NOUVEAU-BRUNSWICK

5.10 Sur la question de devoir garder des votes faits en ligne (malaise rapporté par la présidence d'élection de la dernière A.G.A.), aucune solution n'est vraiment viable (c'est-à-dire, gratuite, non-hackable et sans embûches pour l'utilisateur) sauf de tenir la présidence d'élection à sa promesse de confidentialité. Cependant, le texte a été modifié pour encourager la personne en poste à aussi détruire les bulletins de vote électroniques quand possible (par exemple, en effaçant un courriel ou un commentaire sur Messenger).

Le vote se fait par bulletin secret (papier ou en envoyant son vote de façon privée à la présidence d'élection). **Les bulletins sont ensuite détruits (si possible) ou gardés confidentiels (sinon).**

6.10 Sur la question d'assurer que l'électorat Jeunesse comprenne aussi les représentant.e.s en poste même si finissant.e, aucune modification n'est nécessaire. En fait, 6.9 disait déjà « parmi les représentant.e.s d'équipe et leurs successeur.e.s, se limitant à un vote par école »; il ne s'agit que de mieux suivre la Loi électorale à l'avenir.

1.2 POLITIQUE D'ACCRÉDITATION DES OFFICIELS D'IMPROVISATION NB

Aucun changement ne doit être porté, mais le comité rappelle aux exécutants de l'organisme que rien dans la politique n'exclue les événements en ligne de la politique d'accréditation. Les mêmes normes sont appliquées si une accréditation est requise ou demandée pour l'événement.

1.5 POLITIQUE D'INTRONISATION AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE

6.1 Changer à : L'intronisation de chaque nouveau Templier sera conduite sur une plateforme en ligne en présence de ses pairs quels que soit leur position géographique et proposera une diffusion en ligne pour grand public. Improvisation NB pourra, par après ou auparavant, aussi conduire une intronisation complémentaire en personne à un événement d'improvisation adapté à recevoir la personne et à lui faire honneur là où elle s'est fait connaître ou là où elle habite.

1.6 POLITIQUE RELATIVE À LA VÉRIFICATION DU CASIER JUDICIAIRE

5.2 Pour clarifier l'intention, remplacer par : Cette vérification sera valide pour deux (2) ans, à moins que le casier judiciaire de la personne visée ne change avant la limite.

Aucun autre changement, mais suite à la lecture de cette politique, le comité rappelle aux exécutants de l'organisme que le jeu en ligne n'est pas exclu de cette politique et que les antécédents judiciaires des officiels restent importants à confirmer avant de donner accès aux jeunes sur une plateforme électronique.

1.7 POLITIQUE DE DON DE BOURSE D'ÉTUDE

4.6. Ajout d'une clause qui donne droit à ImprNB de ne pas offrir la bourse (ni même faire appel aux candidatures) si les opportunités pour les candidat.e.s ont été annulées. Le point donnait déjà droit à l'organisme de le faire si le fonds de bourse étaient en-deça de 400\$.

Autrement

Nettoyage du français, clarifications, reformulations, et mise à jour des références.

Rapport de formation

Improvisation Nouveau-Brunswick

Nom de la formation ou tournée :

Date :

Lieu :

En présentiel ou en ligne :

Formateur.trice.s :

Participant.e.s

Nombre de participant.e.s :

Groupe d'âge ou année scolaire des participant.e.s :

Nombre d'accompagnateur.trice.s si applicable (ex : enseignant.e.s, entraîneur.e.s) :

Participation

Participation du groupe aux exercices et discussions, évolution de la participation au cours de la formation, obstacles ou instigateurs de participation

Contenu

Approprié au groupe d'âge et niveau d'expérience, réaction des participants au contenu, réflexions ou commentaires mentionnées par les participant.e.s, gestion du temps et obstacles à celle-ci, ajustements au contenu effectués pendant la formation ou recommandés pour les formations futures

Logistique

Toutes observations quant à la salle, le matériel, l'utilisation d'outils ou plateformes technologiques, l'horaire, aux employés ou bénévoles des espaces loués, aux accompagnateur.trice.s présent.e.s, au public général le cas échéant

Autre

Tous autres commentaires ou observations